

TARGON

Le Pôle territorial a fait le point

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour lors de la réunion du comité syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) qui a eu lieu jeudi, à l'espace René-Lazare, en présence de Catherine Veyssy, vice-présidente de la Région Aquitaine, maire de Cénac et déléguée sur le PETR.

À l'issue des votes et malgré une abstention, Alain Leveau a été reconduit dans ses fonctions de président du Pôle. Les membres présents ont ensuite déterminé le nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau. Ils ont été fixés à six (1).

Le vote suivant concernait les nouveaux statuts du Pôle, qui ont subi une modification, un élargissement du bureau du Pôle à l'ensemble des présidents de communautés de communes (CdC). En effet, depuis un arrêté signé par le préfet le 7 février, le nombre de Communautés de communes est passé de sept à six, suite à la fusion entre celle de Targon et celle de Sauveterre. Les six CdC comprises dans l'établissement public sont : secteur de Saint-Loubès, Les Coteaux Bordelais, le Créonnais, les Portes de l'Entre-deux-Mers, la CdC des communes rurales de l'Entre-deux-Mers et de celle de Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac-sur-Garonne, Paillet et Rions. Cette modification a été adoptée à l'unanimité.

À la demande de la préfecture, un contrat de ruralité va être établi pour ces six communautés de communes, pour la période 2017-2020. Il permet de mobiliser une enveloppe dédiée de Fonds de soutien à l'investissement local (Fsil), à hauteur de 17 millions d'euros, afin de financer plusieurs projets. Chaque CdC sera donc libre de travailler avec



La réunion des membres du PETR a eu lieu à l'espace René-Lazare

PHOTO D. F.

leurs communes pour faire remonter des projets qui s'inscriraient dans ce cadre.

Un jardin partagé

Les participants se sont ensuite concentrés sur son rapport d'activités de l'année passée. Ils ont présenté les actions mises en places. Celles-ci comprennent, entre autre, la création du Service espace info entrepreneur (qui fournit un appui et un suivi individuels à la création et au développement d'entreprises), une aide spéciale pour les artisans, commerçants et entreprises de services, la création d'un incubateur de réseaux d'acteurs économiques, l'organisation des cinquièmes assises économiques communales du Cœur Entre-deux-Mers, les services Espace droit des sols ou habitat et

urbanisme durables, ou encore le service d'accompagnement aux financements de projets.

La réunion s'est achevée avec une autre présentation, celle du jardin partagé. Les membres du PETR ont mis en valeurs les actions menées, comme le repérage du foncier agricole communal, le recensement des producteurs locaux, le recensement et la formation en restauration collective et l'appui à l'installation et au développement d'activités agricoles. Étant donné les actions déjà mises en place, le Pôle pourrait se positionner sur l'élaboration d'un plan alimentaire territorial label national.

Danielle Fidaire

(1) Valérie Paraboschi, Pierre Bariant, Bernard Pages, Marc Avinen, Jocelyn Doré et Michel Brun.